

**AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**TUNISO-EMIRATIE SICAV**

Société d'investissement à capital variable

**Siège social** : 5 bis rue Mohamed Badra – 1002 Tunis

En application de la 3<sup>ème</sup> Résolution de son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 avril 2014, TUNISO- EMIRATIE SICAV informe ses actionnaires qu'elle règle au titre de l'exercice 2013 :

**un dividende de 4,012 dinars par action**

Ce dividende sera mis en paiement à partir du **lundi 12 mai 2014** au choix de l'actionnaire :

- soit en numéraire,
- soit sous forme de réinvestissement en actions TUNISO- EMIRATIE SICAV sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 12 mai 2014 ; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au **vendredi 9 mai 2014** pour faire le choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions.